



LE MEDIUM

www.lemedium.info

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0276 du 21 au 27 Novembre 2017- Prix : 250 F CFA

POLITIQUE / "MARCHEMETRIE" :

Le Rouge écrase lamentablement l'Orange



Une vague "Rouge" dans la rue à Lomé.

ECONOMIE :

Les Commissionnaires en Douanes agréés s'investissent pour les bonnes pratiques



CORIS EPARGNE
LEADER
Choisissez l'épargne qui vous rapporte
4,75%



CORIS BANK
INTERNATIONAL
La Banque Autrement
www.corisbank.tg

Droits de l'Homme : Les ODDH, des boutiques d'alimentation générale



Economie :

Baisse de 0,8% des prix à la consommation en Octobre en glissement mensuel



"Lanvi fumé (Hareng)" (+ 46,8%), plus forte hausse

ECONOMIE :

L'OTR contribue à la lutte contre les stupéfiants à travers l'atelier COCAIR VI

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.

Journalemploi.com Tel: 22 20 05 53

Météo

Mardi 21 Novembre 2017

Matin:

Ciel peu nuageux
25°C

Après-midi:

Ciel peu nuageux
33°C

EDITO

Offrir et vivre le pardon

A la lecture de la vie socio politique de notre pays et surtout à l'analyse des comportements des citoyens, aigris à volonté d'un côté et sur la défensive de l'autre, il urge que les Togolais, nous tous donc, offrons le pardon à nos prochains. Tout en faisant ce geste d'amour et de foi, nous avons l'impérieux devoir de vivre en retour ce pardon.

Pourquoi nous en vouloir tant ? Pour des postes, des positionnements, des visées politiques et de domination de l'autre ? Pourquoi nous affaiblir en nous affrontant dans des stratégies qui frisent la gaminerie, des résultantes du diabolisme ? Pourquoi considérer toujours autrui comme l'autre-là qui ne veut pas mon bien et qu'il faut nécessairement écarter ? Allant parfois jusqu'à vouloir lui ôter la vie ? Pourquoi ? C'est la question que nous nous posons simplement.

Nous devons tous changer de comportements, de manières de voir et de vivre les choses. Les politiciens doivent changer leur façon d'agir et ne rien penser qu'au bien du Peuple, des Populations. On ne doit plus surfer sur la misère des populations, les englober dans des actions sans lendemains, incertaines pour dire qu'on fait de la politique, du radicalisme. Au même moment, on s'assure en tant que politicien adepte de la violence sous toutes ses formes et de la démagogie, qu'en cas de pépin, on sera à l'Occident ou au pays de l'Oncle Sam.

Tout en continuant de vociférer à l'occasion sur ses chaînes radios et télévisées qui ne veulent pas le développement de notre cher continent l'Afrique et qui malheureusement ne vivent que des tensions et des conflits dans nos pays respectifs. Car ce sont ces informations qui les intéressent. Ils nous cognent à loisir et nous nous y plaignons aveuglément. Triste réalité que celle des Africains qui croient qu'entre frères, rien n'est possible et que la meilleure des actions est de saboter la politique, les efforts de son prochain, adversaire politique pour se donner une certaine contenance. Contenance malheureusement triste.

Il nous faut, Togolais donc, offrir le pardon et surtout le vivre en retour. A quelques niveaux que ce soit. Dans nos familles, dans nos relations, dans nos corporations, sur nos lieux de travail, dans nos relations de tous les jours avec autrui. Créons des changements positifs autour de nous. C'est simple et facile. Essayons.

Crédo TETTEH

ECONOMIE : Les agents des douanes se forment à la lutte contre les stupéfiants

La session de formation dans le cadre de l'opération COCAIR VI a été lancée hier à Lomé en présence du commissaire des Impôts Adoyi Essowavana sous le thème " la connaissance des produits stupéfiants à l'analyse de risque et au ciblage ainsi que l'utilisation de CENcomm et de l'I-24/7 " pour assurer une meilleure sécurité du continent en termes de lutte contre le trafic de stupéfiants et particulièrement celui de la drogue.

Par Dodo ABALO

" L'opération COCAIR VI " est menée par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) en collaboration avec l'INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) et financée par la Commission Européenne, forment les douaniers en mettant en réseau les services de police et l'INTERPOL avec huit unités de contrôle CAAT (Celle Aéroportuaire Anti -Trafic) placées dans les aéroports du Togo, du Sénégal, du Bénin, du Cap vert, du Ghana, du Nigéria, du Mali et du Cameroun.

Le commissaire Adoyi Essowavana, représentant le Commissaire Général de sa structure, n'a pas manqué d'adresser quelques mots d'encouragement aux participants et à féliciter les formateurs. La présente formation telle que voulue par les organisateurs, est une formation des formateurs. " C'est donc dire, que vous avez la lourde responsabilité au sortir de cet atelier, d'être à même de transmettre les connaissances, les pratiques et techniques acquises. J'espère que cet atelier permettra de consolider d'avantage vos connaissances grâce aux outils que vous allez acquérir. Les enseignements que vous tirerez, vous seront, sans nul doute, utiles



Photo de famille

dans l'exercice de vos fonctions respectives", a dit Adoyi Essowavana.

Cette formation de 5 jours visera à intercepter les expéditions de cocaïne et autre drogue, à détecter les passagers à risque élevé, à identifier les organisations criminelles impliquées dans les trafics qui seront mis à jour et à recueillir des informations sur l'état de la cocaïne et autres produits illicites.

Pour le représentant de l'OMD " l'opération COCAIR n'est pas quelque chose de ponctuel, mais une opération qui dure dans le temps." Bientôt 10 ans que l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) organise un tel exercice, il s'agit de tester la capacité opérationnelle des unités de contrôle mixte que le projet AIRCOP en collaboration avec l'ONUDC et Interpol ont développé depuis plusieurs années. Nous pensons que c'est un outil efficace et nous sommes rassurés par les résultats puisque depuis qu'on a développé le projet, la première opération datant de 2008-2009, on a fait que multiplier les succès et les résultats sont toujours croissants. Le dispositif qu'on met en place, c'est d'essayer de suivre les flux de trafic, de mobi-

liser les partenaires de service de lutte contre la fraude pour compliquer la vie, compliqué la tâche des organisations criminelles qui sont impliqués dans le stupéfiant " a déclaré Raymond Sylvain.

Les opérations " COCAIR " favorisent la coopération internationale,

la collaboration entre les agences, l'application de la loi et l'échange de renseignement en temps réel et des bases de données criminelles d'Interpol grâce à l'appui du CENcomm, mis à disposition par l'OMD.

CONCOURS
meilleur reportage

CONCOURS DU MEILLEUR REPORTAGE

CONDITIONS

- Être un professionnel des médias du secteur public ou privé au Togo exerçant dans un organe de presse écrite, en ligne ou de l'audiovisuel;
- Ne pas être membre du comité d'organisation dudit concours.
- La production doit porter soit sur une problématique transversale au programme des ODD et à leurs composantes au plan économique, social, sociétal, culturel ; soit traiter de sujets plus spécifiques

A l'endroit des professionnels de la presse écrite, presse en ligne, télé et radio sur les Objectifs du Développement Durable (ODD),

Ecris le meilleur reportage sur les ODD et gagne les divers lots mis en jeu

- Un billet d'avion
- Matériel informatique
- Bourses d'études etc...

Date limite : 02 Décembre 2017 à 12H

Plus d'infos et formulaire de participation à retirer à la Maison de la Presse ou à télécharger sur www.conapptogo.com

TEL : +228 90 15 87 53 / 90 30 85 10
email: conapp.togo@gmail.com

TogoMac.com

TogoMac est l'unique centre des produits Apple au Togo. Nous sommes spécialisés dans les produits Apple.

Nous apportons conseils, assistance, formation, installation, dépannage et configuration de votre iMac, MacBook Pro, MacBook, Mac Pro, Time Capsule,

AirPort Extreme, iPad, iPhone... Nous disposons des macbook pro/macbook air à vendre.

Nous joindre rapidement-
apple@sogesti.net Tel 22 20 05 53 - 91 06 88 07

Nous sommes situés en face de CNSS - Palais des congrès
www.togomac.com

Revendeur des logiciels Sage

Nous sommes partenaires Sage au Togo/Bénin. Nous vous offrons des logiciels Sage moins chers avec installation et formation. Consulter notre site web - Tel.: 22 19 23 62 - 22 20 05 53 - Cel.: (00228) 91 06 88 07

www.sogesti.net ; info@sogesti.net

TogoAnnonce.com

Le site web des annonces le plus visité. Consulter toutes les annonces

Immobilier- Véhicules-Formations-Emplois-
www.togoannonce.com

TogoAssurance.com

TogoAssurance est un cabinet conseil en assurance et en stratégie d'entreprise.

Nous cherchons pour vous les meilleurs prix aux niveaux des assureurs en lisant bien vos contrats d'assurance pour éviter les pièges des contrats.

-Nous assistons les gens qui ont des problèmes avec leurs assureurs pour percevoir leurs primes.

-Nous assistons des sociétés dans la rédaction des contrats de business.

visiter notre site web
www.togoassurance.com



Récapitulé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

POLITIQUE / " MARCHEMETRIE " :
Le Rouge écrase lamentablement l'Orange

Depuis quelques semaines, la Coalition des 14 partis de l'Opposition a élu domicile dans les rues de Lomé et de certaines villes de l'intérieur pour réclamer le retour intégral à la Constitution de 1992, le vote de la diaspora et par alchimie le départ du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé du Pouvoir, pourtant élu en 2015 par les Togolais à travers les urnes.

Pour parvenir à ses fins, la Coalition des 14 partis n'a d'autres moyens que de marcher toutes les semaines, espérant ainsi obtenir gain de cause. Cependant, il est à noter que les marcheurs sont à dominance ou à majorité " Rouge ", des acquis à la cause de Monsieur Tikpi Atchadam et de son Parti le PNP. La couleur Orange du chef de file de l'Opposition est lamentablement écrasée par le Rouge. Une situation sujette à diverses interprétations.

Par Crédo TETTEH

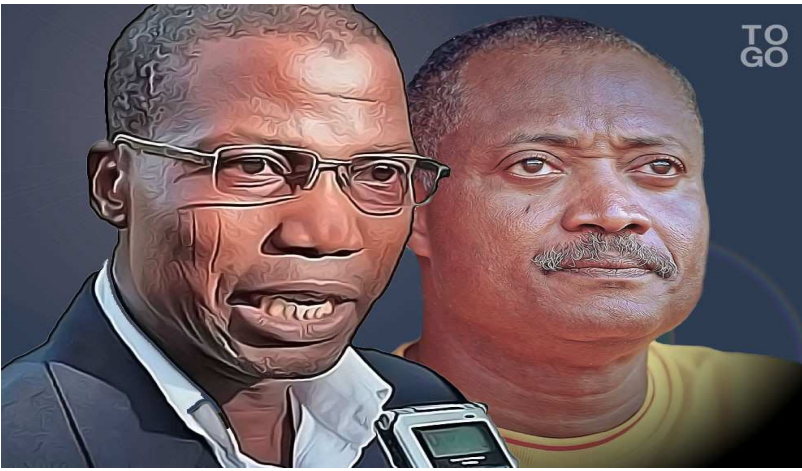
Pour la petite histoire, avant le 19 Aout, date de la toute première manifestation du Parti national panafricain (PNP) de Monsieur Tikpi Atchadam, le CAP 2015 de Monsieur Jean-Pierre Fabre avait battu le pavé sans grand succès. La marche de CAP 2015 ne représentait que son ombre, tellement les manifestants n'avaient pas répondu très nombreux à l'appel du Chef de file de l'Opposition. Un fiasco donc pour celui qui se réclamerait le propriétaire de la rue ou des marches.

Tikpi monte, Jean descend...

La bonne raclée donnée au CAP 2015 et particulièrement à toute la classe de l'Opposition par le PNP le 19 aout 2017, aurait fait jaser dans un premier temps Monsieur Jean Pierre Fabre avant de se raviser, au risque de se faire harakiri, pour finalement devenir le métayer de Monsieur Atchadam.

En ces temps, pour cacher sa honte et sa peur de mourir prématurément en politique, le président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) a prétexté avoir volé au " secours " ou " saisir " la main tendue de président du PNP suite à son appel d'appropriation de la lutte. En tournée lors de la marche du 19 aout du PNP, Jean-Pierre Fabre n'avait pas d'autres choix que de revenir dans la précipitation au pays et de surcroit aux côtés de Monsieur Tikpi Atchadam pour jouer le second rôle, la mort dans l'âme. Espérant ainsi consolider sa place de Chef de file de l'Opposition et surtout récupérer le flambeau des manifestations, pour ne pas se voir enterrer politiquement par le PNP.

En écoutant donc sa tournée à l'étranger pour revenir en catastrophe au Pays, Monsieur Jean Pierre Fabre n'avait qu'un seul et unique objectif : jouer les premiers rôles et récupérer une situation opportune. Mais ce que bon nombre de citoyens ou d'observateurs n'ont pas vite décelé, c'est cette



L'effet Atchadam en passe de surclasser le mouvement Fabre

ambition du Chef de file de l'Opposition de surfer sur les dividendes du 19 aout 2017 et profiter, nous sommes en politique, pour freiner l'élan et les ambitions de Monsieur TIKPI Atchadam. Mal lui en a pris parce qu'il avait sous-estimé au départ la force de mobilisation de ce natif de Sokodé qui ne représentait pratiquement rien au soir du 18 aout, pour les professionnels de l'Opposition.

Au regard donc des mobilisations autour du Président du PNP, toute la classe politique de l'Opposition avait tremblé car chacun voyant son " pain tombé subitement dans " l'eau ". C'est ainsi que bon nombre de leaders s'étaient agglutinés quelques heures avant les manifestations du 19 Août autour de Monsieur Tikpi Atchadam pour éviter de sombrer, de mourir politiquement. Ils étaient autour de Tikpi Atchadam en parole et en actions mais pas de cœur car il constituait une menace sérieuse pour leur business politique, pour leur survie.

En fait, les traditionnels leaders de l'Opposition n'avaient pas d'autres choix que de " se déclarer enfants de cœur " de Tikpi Atchadam pour espérer occuper une bonne place au cours de la messe politique. Par envie, jalousie surtout hypocrisie, ils avaient fait des déclarations de ralliement autour du PNP, parce que craignant leur mort politique prématurée. On dirait dans une certaine mesure que la ruse aurait payée parce qu'ils continuent d'exister aujourd'hui encore. Pour certains partis politiques qui ne représentaient que leur propre ombre (Parti des Togolais, Santé du Peuple, Le Togo Autrement, Les Démocrates etc.), c'est l'occasion rêvée pour se redéfinir et faire le "show politique".

Il faut avouer ici qu'ils n'ont pas du tout raté cette opportunité puisqu'aujourd'hui, sans grande force de mobilisation, ils profitent de celles du PNP et de son valet l'ANC de Jean-Pierre Fabre, contraint malgré lui de suivre, toute honte bue, les desiderata et caprices d'un certain Tikpi Atchadam, ancien Secrétaire général de la Préfecture de Tchoudjo, ancien membre du PDR de Monsieur Zarifou Ayéva et ancien membre de la CENI à un moment crucial.

Le Rouge écrase lamentablement l'Orange

Aujourd'hui, pour quelqu'un qui suit bien l'organisation et la partici-

pation aux diverses marches de la Coalition des 14 partis, c'est se mentir que de ne pas reconnaître que les ¾ des manifestants se réclament de Monsieur Tikpi Atchadam et du PNP. Ce n'est pas le Chef de file de l'opposition et son parti l'ANC qui mobilisent les marcheurs mais plutôt le PNP et son leader Tikpi Atchadam.

Rien qu'à considérer les tee-shirts portés par les manifestants, nous pouvons sans avoir recours à la loupe, affirmer que le ROUGE (couleur du PNP) écrase lamentablement l'Orange de l'ANC de Jean-Pierre Fabre.

De l'interprétation de la domination des couleurs lors des manifestations de la Coalition des 14 partis, il faut avoir cette humilité d'esprit de remarquer que les gens ne sortent plus sur appel de Jean-Pierre et de son ANC mais plutôt se définissent aisément par Tikpi Atchadam et son PNP.

Cet état de fait explique clairement le penchant pour le PNP des quelques milliers de manifestants désormais habitués aux marches hebdomadaires. C'est dire que Jean-Pierre Fabre a perdu des manifestants, des militants au profit du PNP. Tellement ces derniers croiraient maintenant plus en Tikpi Atchadam qu'en Jean-Pierre Fabre, Chef de file de l'Opposition pourtant domicilié dans les rues plusieurs années avant la montée du PNP.

Tikpi a surfé et surfe sur la misère d'une partie du Peuple

Avec la montée fulgurante de Monsieur Tikpi Atchadam sur la scène politique damnant le pion au Chef de file de l'opposition et à son syndicat le CAP 2015, il est plus que clair que le PNP a mis du temps, un temps fou pour poser des diagnostics des insuccès de la classe de l'Opposition plus portée sur leurs avantages et prestiges que sur les réalités de leurs militants. C'est ainsi donc que le natif de Sokodé a habilement et clairement surfé sur la misère (il continue d'y surfer) pour déverser les jeunes et vieux dans les rues de Tchoudjo prioritairement puis ensuite dans les rues de certaines villes du Togo. Et il a gagné là où les hauts cadres du parti au Pouvoir UNIR ont lamentablement échoué parce que ne considérant pas les jeunes, bref les populations de cette contrée comme cela se devait. Les cadres UNIR de Tchoudjo ont ainsi pendant des

années trompé Faure Gnassingbé de leurs actions politiques en faveur surtout de la jeunesse Tem.

Aujourd'hui, les mauvais résultats sont là. Pourtant, la plupart de ces cadres sont depuis aux affaires, à des postes très juteux mais pensent uniquement à leurs poches et proches sans pour autant implanter continuellement leur parti UNIR dans le Tchoudjo. Les Cadres UNIR de Tchoudjo se sont trompés d'abord, ont ensuite trompé leur Président de parti Faure Gnassingbé, puis abusé des jeunes de Tchoudjo. Et les résultats sont catastrophiques aujourd'hui, pas pour eux, mais pour le Parti UNIR qui doit déployer les grands moyens pour redorer le blason dans le Tchoudjo. Une tâche qui ne sera pas du tout facile.

Le dialogue en perspective ou les derniers instants politiques de Jean Pierre Fabre

Avec les intentions d'annonce du dialogue entre les acteurs politiques et le pouvoir, en vue d'un apaisement du climat sociopolitique dans notre pays, il faut avoir le courage de faire remarquer Monsieur Jean Pierre Fabre a plus à gagner de la tenue effective du dialogue.

Pensant tout de même se refaire une santé en termes de considérations sur le plan politique, allusion à la montée tonitruante de Monsieur Tikpi Atchadam sur la scène, le chef de file de l'Opposition gagnerait dans une certaine mesure de ce dialogue en vue.

Cependant, il ne faut pas se leurrer que ce dialogue pourrait aussi consacrer les derniers instants politiques de Jean Pierre Fabre, celui-là qui a en toute joie, il y a quelques années, commis le parricide politique sur Gilchrist Olympio.

Si dialogue il y a dans les prochains jours, celui qui aurait plus de pression politique, c'est bien Monsieur Jean-Pierre Fabre et son parti ANC qu'un certain Tikpi Atchadam qui ne voudrait rien permettre des lâchetés de ses pairs de l'Opposition qui obstinément chercheront encore à privilégier leurs propres intérêts que ceux de " leur peuple ", allusion à la définition sectaire et sectorielle du Peuple dont tous les Politiques abusent, réabusent et mal abusent.

Au cours de ce dialogue, le chef de file de l'Opposition serait le politique qui subirait plus de pressions que ses collègues. Jean-Pierre Fabre devra être très vigilant sinon combattre et Tikpi Atchadam et ses pairs de l'Opposition qui n'iront pas dans les cas dans son sens. Pour preuve, les querelles et dissensions qu'on s'évertue depuis des mois à cacher tel quelqu'un qui voudra cacher le soleil avec sa main.

Pour l'instant, le jeu est clair : ça ne roulerait pas trop bien entre Tikpi Atchadam et Jean-Pierre Fabre. Disons entre le PNP et l'ANC car les deux amis d'infortune se sourient mais s'épie. C'est ainsi la Politique.

Zozo
POLITIQUE : DÉBUT DES PHASES DE RÉPARATION



Des années de travail et de détermination. La Commission 'Vérité, justice et réconciliation' chargée de faire la lumière sur les événements violents qui ont secoué la vie du Togo de 1958 à 2005 a recommandé l'indemnisation des victimes.

Ce long processus, mis en œuvre à la demande du président Faure Gnassingbé, a abouti à la création du Haut-Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) C'est lui qui est chargé de verser les compensations. Elles débiteront mi-décembre, a annoncé vendredi la présidente de l'institution, Awa Nana-Daboya.

L'Institution a tenu une réunion technique avec les représentants des institutions et des différents départements ministériels élargie au Comité de gestion du Fonds spécial d'indemnisation (CGFSI) et de l'ONG AIMES-Afrique ainsi que les différents acteurs impliqués dans ce processus.

L'objectif est de revisiter et de valider la stratégie de prise en charge médicale et psychologique des victimes vulnérables et la procédure de leur indemnisation.

Les victimes vulnérables concernées par cette première étape d'indemnisation sont au nombre de 137 réparties sur toute l'étendue du territoire. Ce sont les victimes portant encore des séquelles physiques ou psychologiques graves et nécessitant des soins.

La liste des victimes sera affichée au fur et à mesure de sa programmation au siège du HCRRUN et dans les chefs-lieux des régions. @republicoftogo.com

POLITIQUE : LE CHEF DE L'ANC EST MAÎTRE DE SON TEMPS

Les internautes se sont étonnés de l'absence de Jean-Pierre Fabre (ANC, opposition) aux défilés organisés jeudi et vendredi à Lomé et en province.

Jean-Pierre Fabre n'est pas souffrant ; il n'est pas non plus allé en Guinée pour rencontrer le président Alpha condé comme l'annonce les réseaux sociaux. Il est en déplacement, c'est tout ce que je peux vous dire', a indiqué Eric Dupuy, l'un de ses conseillers.

M. Fabre est libre de son agenda et n'a pas d'obligation de participer à toutes les marches. L'heure est désormais à la préparation d'un dialogue dont les contours restent à définir.

@republicoftogo.com

POLITIQUE : UNE ANNÉE ÉLECTORALE QUI S'ANNONCE DENSE



En 2018, les Togolais voteront pour élire leurs députés et leurs représentants locaux. Il y a également un projet de référendum sur les réformes constitutionnelles concernant à la limitation du mandat présidentiel.

Bref, les membres nouvellement élus à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) ne vont pas chômer.

Pendant trois jours ils sont en conclave à Kpalimé (120km de Lomé) pour évoquer les défis électoraux à venir et pour commencer à préparer les différents scrutins. Il sera question notamment du cadre normatif et institutionnel des consultations, de la sécurisation des élections et du contentieux électoral.

La nouvelle Ceni compte 13 membres sur 17. L'opposition parlementaire, en bisbille avec le pouvoir, n'a pas encore envoyé ses représentants, mais elle peut le faire à tout moment.

@republicoftogo.com

Zozo

ECONOMIE : COTON : RENAISSANCE
DE LA FILIÈRE



La campagne d'achat de coton-graine a débuté. Les prix se négocient à 240 Fcfa le kg pour le premier choix et à 220 pour une qualité inférieure. Les estimations de production cette année ont augmenté de 30%, selon la NSCT (Nouvelle société cotonnière du Togo) à 130.000 tonnes. La relative bonne santé de la filière a permis d'ouvrir une 5e usine d'égrenage à Blitta après celle de Notsè, d'Atakpamé, de Kara et de Dapaong. Le pays ambitionne produire dans le futur 200.000 tonnes annuels.
[@republicoftogo.com](#)

ECONOMIE : PROMOUVOIR LA CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES

Le Fonds d'appui à l'insertion économique des jeunes (FAIEJ) a remis vendredi 15 millions de Fcfa aux porteurs de 9 projets d'entreprise. Des primes d'incitation ont par ailleurs été allouées à 5 jeunes entrepreneurs pour un montant de près de 2 millions. Les lauréats ont été sélectionnés par un jury international constitué par la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la francophonie (CONFESJES). Dans un contexte où le taux de chômage ne cesse de croître, le soutien à l'insertion professionnelle et économique des jeunes par la création de micro-entreprises est devenu un axe prioritaire pour redonner une lueur d'espoir à cette frange de la population. Pour mettre en œuvre cet objectif, le Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ) constitue l'outil privilégié de la CONFESJES. Le PPEJ s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 30 ans, scolarisés, déscolarisés ou non scolarisés, diplômés ou non, ressortissants de l'un des pays membres de la Francophonie et ayant suivi préalablement une formation à la création et à l'entrepreneuriat. Depuis sa création en 1994, 229 jeunes togolais ont bénéficié d'un coup de pouce financier.
[@republicoftogo.com](#)

ECONOMIE : LIBÉRER LE POTENTIEL DE LA FILIÈRE SOJA



De nombreuses contraintes handicapent les exportations de soja conventionnel et biologique. Contraintes identifiées dans un rapport réalisé récemment par le ministère du Commerce. Outre la production encore très limitée, la qualité ne correspond pas aux normes exigées par les Européens et les Américains. Pourtant, la filière est en forte expansion. 23.000 tonnes produits en 2015 (derniers chiffres connus), 4 milliards de Fcfa de revenus et 300.000 emplois directs et indirects. Le Centre de promotion des exportations agricoles du Togo veut comprendre ce qui bloque vraiment. Pour la ministre du Commerce Bernadette Legzim-Balouki, les producteurs et l'Etat doivent impérativement avoir une démarche stratégique susceptible de développer les exportations. Le potentiel est là. Il peut offrir de nombreuses opportunités à condition de fixer un cap clair et d'adapter la production aux exigences des marchés extérieurs. Enfin, le volet transformation (huile, farine, lait, fromage), toujours très rémunérateur, devra être pris en compte. Le président Faure Gnassingbé a inauguré en janvier dernier une usine de transformation de soja et d'arachide dans le canton de Kparatao (région Centrale, Nord-Togo).
[@republicoftogo.com](#)

ECONOMIE : Baisse de 0,8% des prix à la consommation en Octobre en glissement mensuel

En octobre 2017, le niveau général des prix à la consommation a connu une baisse de 0,8% tout comme le mois précédent. C'est ce qu'indique l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) dans son rapport du mois d'octobre. " Cette baisse est principalement due à la régression des prix des fonctions de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (-2,9%) ; " Transports " (-0,8%) ; " Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants " (-0,9%) ; et " Biens et services divers " (-0,1%) " rapporte l'INSEED.

Par Koudjoukabalo

Parallèlement, les prix des fonctions de consommation " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (+0,5%) ; " Santé " (+0,8%) et " Enseignement " (+1,2) ont connu une hausse. La baisse enregistrée au niveau de la fonction de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " est attribuable aux postes: " Céréales non transformées " (-12,0%) ; " Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a " (-9,8%) ; " Autres fruits frais " (-16,2%) ; " Autres produits à base de tubercules et de plantain " (-3 ; 7%) ; " Légumes secs et oléagineux " (-2,4%) ; " Légumes frais en fruits ou racine " (-1,1%) ; " Œufs " (-3,9%) ; " Poissons frais " (-1,6%) ; " Farines, semoules et gruaux " (-1,1%) ; " Charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande " (-1,0%) ; " Fruits secs et noix " (-1,8%) ; " Pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries " (-0,7%). S'agissant de la fonction de consommation " Transports " sa baisse est portée par le poste " Carburants et lubrifiants " (-3,3%).

Pour la fonction de consommation " Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants ", sa baisse est déterminée par les postes " Vin et boissons fermentées " (-4,3%) et " Tabac et stupéfiants " (-1,9%).

La baisse observée au niveau de la fonction de consommation " Biens et services divers " est déterminée par le poste " Appareils et articles pour soins corporels " (-11,9%). Par ailleurs, certains postes ont connu une progression. Il s'agit de : " Tubercules et plantain " (+4,5%) ; " Légumes frais en feuilles " (+9,8%) ; " Agrumes " (+18,8%) ; " Combustibles solides et autres " (+2,8%) ; " Produits pour soins corporels " (+1,8%) ; " Médicaments traditionnels " (+7,7%) ; " Huiles " ; "+1,4% " ; " Combustibles liquides " (+1,9%) ; " Volaille " (+2,2%) ;

" Enseignement pré-élémentaire et primaire " (+2,4%) ; " Poissons et autres produits séchés ou fumés " (+0,3%) ; " Boissons non alcoolisées artisanales " (+6,6%) ; " Autres produits frais de mer ou de fleuve " (+2,7%) ; " Enseignement secondaire " (+0,9%) ; " Sucre " (+1,4%) ; " Pains " (+0,7%) et " Mouton-chèvre " (+2,4%).

Les plus fortes baisses

Parmi les produits qui ont enregistré une baisse, on peut citer : " Maïs



" Lanvi fumé (Hareng) " (+ 46,8%), plus forte hausse

séché en grains crus vendu au grand bol " (-25,3%) ; " Piment rouge frais " (-23,5%) ; " Manioc râpé (Agbélina) " (-31,0%) ; " Tomates rondes (Pomme) " (-14,4%) ; " Sel de cuisine gros cristaux " (-40,1%) ; " Sardinelles fumées (Adiadoè) " (-6,3) ; " Cure dents " (-25,6%) ; " Essence 'SUPER' dans les stations-services administrés " (-4,2%) ; " Doèvi fumé (Anchois) " (-4,0%) ; " Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés " (-4,2%) ; " Œuf cuit de poule de race " (-40,0%) ; " Mélange 2 temps " (-3,2%) ; " Ananas frais " (-24,0%) ; " Saloumon fume " (-4,0%) ; " Chinchard frais (Akpalamoumou) " (-2,4%) ; " Tapioca petit grain " (-6,9%) ; " Bananes douces " (-6,4%) ; " Haricots rouges secs " (-7,6%) ; " Gboma " (+7,0%) ; " Banane plantain mûre " (-8,2%) ; " Huile de palme traditionnelle (Zomi) " (-1,8%) ; " Viande de bœuf avec os au kg " (-1,1%) ; " Haricots blancs secs " (-1,5%) ; " Concombre " (-19,9%) ; " Tchoukoutou local artisanal " (-7,0%) ; " Chips " (-11,5%) ; " Piment vert (Gboyébessé) " (-4,1%) ; " Carpe frite à l'huile rouge " (-4,2%) ; " Pain sucré artisanal sucré " (-1,9%) ; " Pommes de terre " (-4,6%) ; " Arachide décortiquée crue " (-2,3%) ; " Drap de lit en coton (2 Places) " (-2,2%) ; " Carottes " (-7,3%) ; " Piment rouge sec " (-11,7%) ; " Maïs en pâte (Mawoè) " (-2,3%) ; " Doèvi séché (Anchois) " (-5,0%) ; " Coq vivant local " (-2,7%) ; " Akpan " (-6,3%) ; " Essence super de rue " (-0,9%) ; " Riz local longs grains vendu au petit bol " (-1,5%) ; " Choux vert " (-15,3%) ; " Pain en baguette " (-0,7%) ; " Noix de Coco sec " (-2,8%) ; " Tripes et abats de bœuf " (-3,5%) ; " Cola fraîche " (-6,5%) ; " Pomme fruit " (-2,1%) ; " Viande de bœuf grillée (Tchitchinga) " (-4,6%) ; " Botokoin " (-3 ; 4%) ; " Poulet vivant de chair " (-1,7%) ; " Essence mélange de rue " (-0,8%) ; " Piment rouge sec en poudre " (-6,2%) et " Médicaments contre les vers " (-0,6%).

Les plus fortes hausses

Quant aux produits ayant enregistré une hausse, on peut citer : " Lanvi fumé (Hareng) " (+ 46,8%) ; " Adémé " (+23,5%) ; " Oignon frais rond " (+9,7%) ; " Igname " (+4,5%) ; " Charbon de bois " (+2,9%) ; " Savon de toilette parfumé " (+3,8%) ; " Farine de manioc (Gari) " (+14,4%) ; " Oranges locales " (+20,4%) ; " Gombos frais " (+10,0%) ;

" Huile végétale (Nioto) ", (+3,0%) ; " Herbe Zangara pour paludisme " (+21,1%) ; " Cossette de manioc " (+12,3%) ; " Manioc frais (Agbéli) " (+18,9%) ; " Ailes de poulet congelé " (+11,5%) ; " Riz importé brisé vendu au petit bol " (+1,6%) ; " Pétrole lampant à la pompe " (+7,3%) ; " Œuf frais de poule de race " (+7,7%) ; " Riz importé longs grains vendu au petit bol " (+1,1%) ; " Viande de bœuf sans os au kg " (+3,0%) ; " Frais annuel de scolarité dans une école primaire privée " (+2,1%) ; " Pain artisanal salé " (+8,9%) ; " Frais annuel de scolarité jardin d'enfants ou maternelle privée " (+6,1%) ; " Akpala fumé (Chinchard) " (+0,4%) ; " Frais annuel de scolarité au premier cycle dans une école secondaire privée (CEG) " (+1,5%) ; " Sésame " (+8,0%) ; " Potasse (Akanhoun) " (+27,3%) ; " Ail frais " (+18,1%) ; " Sucre raffiné en poudre " (+2,6%) ; " Jus de bissape " (+11,0%) ; " Crabs frais (aglinvimoumou) " (+2,7%) ; " Jus de citron " (+5,1%) ; " Poulet congelé importé " (+0,8%) ; " Doèvi frit " (+5,9%) ; " Ablo " (+3,8%) et " Viande fraîche de mouton au kg " (+7,1%) ;

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,01% contre une hausse de 0,1% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") s'est presque stabilisée tout comme le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une baisse de 3,9% contre une baisse de 0,5% pour les produits énergétiques.

Au regard de la provenance, les prix des produits locaux et ceux des produits importés ont décliné respectivement de 1,1% et de 0,2%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits des secteurs primaire et secondaire ont diminué respectivement de 6,4% et de 0,1%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une baisse de 1,5% des prix des produits non durables.

Evolution trimestrielle

Le niveau des prix du mois de octobre 2017, comparé à celui du mois de juillet 2017 (évolution trimestrielle) a connu une diminution de 1,5% sous l'influence de la baisse des prix des produits des fonctions de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (-6,0%) ;

" Transports " (-1,0%) ; " Santé " (-0,6%) et " Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer " (-0,4%).

Par contre, les prix des produits des fonctions de consommation " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (+2,8%) et " Biens et services divers " (+0,9%) ; " Enseignement " (+1,2%) ; " Communication " (+0,4%) ; " Articles d'habillement et chaussures " (+0,1%) et " Loisirs et culture " (+0,2%) ont progressé. S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, cette régression est expliquée particulièrement par la baisse des prix des produits frais (-9,0%). Cependant, les prix des produits énergétiques ont augmenté de 2,2%.

Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est influencée par la décroissance des prix des produits des secteurs primaire (-11,9%) et secondaire (-0,1%). Suivant la durabilité, cette baisse est attribuable aux prix des produits non durables (-2,8%) et semi-durables (-0,1%).

Evolution annuelle

Par rapport à octobre 2016 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression de 0,2% due essentiellement aux fonctions de consommation " Transports " (+2,7%) ; " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (+1,2%) ; " Biens et services divers " (+1,9%) ; " Enseignement " (+2,3%) ; " Articles d'habillement et chaussures " (+0,4%) ; " Restaurants et Hôtels " (+0,1%) et " Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer " (+0,5%). En revanche, les fonctions de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (-1,4%) ; " Loisirs et culture " (-1,7%) ; " Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants " (-3,0%) ; " Communication " (-0,4%) et " Santé " (-0,1%) connu une diminution.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, cette hausse est à mettre à l'actif des prix des produits énergétiques (+5,2%). Cependant, les prix des produits frais ont régressé de 0,6%. Au regard de la provenance, cette évolution s'explique par la hausse des prix des produits importés (+0,7%). Quant à la durabilité, ce sont les prix des produits semi durables (+0,6%), des services (+0,6%) et non durables (+0,1%) qui ont influencé la progression du niveau général des prix en glissement annuel.

Pour ce qui est des secteurs de production, la hausse du niveau général dépend de la progression des prix des produits des secteurs secondaire (+0,6%) et tertiaire (+0,6%) tandis que les prix des produits du secteur primaire ont chuté de 2,6%. Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à -0,5% en octobre 2017 contre -0,6% en septembre 2017 et -0,8% en août 2017. En décembre 2016, ce taux d'inflation était de 0,3% dans la zone UEMOA.

ECONOMIE : Les Commissionnaires en Douanes agréés s'investissent pour les bonnes pratiques

L'Union professionnelle des Agréés en Douanes du Togo (UPRAD-Togo) a procédé hier Lundi dans les locaux d'YCIA-PORT au lancement de son projet de suivi de convoyage des véhicules à nu. Ce projet vient à point nommé selon les Responsables de l'UPRAD-TOGO pour non seulement faciliter les contrôles à la douane et augmenter les recettes mais aussi permettre d'éviter les contentieux et servir de preuve pour justifier la bonne fin des opérations de transit notamment la sortie effective des véhicules du territoire douanier.

Par Crédo TETTEH

Une visite éclair au Port Autonome de Lomé ou sur les postes frontières offre l'occasion au commun des mortels de vite faire la différenciation entre les Commissionnaires en douanes agréés et les usurpateurs du titre ou encore les transitaires ambulants sans agréments. Malheureusement, il est à noter que ces derniers sont par opportunité ou par magie très impliqués dans les opérations douanières car toute une alchimie leur permet en toute illégalité d'opérer dans ce secteur clé de l'économie du pays sans pour autant faire les choses comme cela se devait, au grand risque et désarroi des clients qui



transitaires " non agréés poussés par l'appât du gain immédiat et facile, des milliards de contentieux résultant de fausses déclarations et de détournement d'objectifs existent et handicapent le travail des Commissionnaires en Douanes agréés, qui eux ont pour obligation de par leur agrément de collecter les droits et taxes pour le compte du Trésor public.

Face aux multiples fraudes évoquées plus haut, l'Union professionnelle des Agréés en Douanes du Togo (UPRAD-Togo) a jugé bon de prendre ses responsabilités afin de contribuer à combattre les irrégularités en Douanes et faciliter ainsi le travail de ses membres en sécurisant le transit des véhicules tout au long des itinéraires légaux.

Pour y parvenir, l'Union professionnelle des Agréés en Douanes du

projet MERIS.

Comme à l'accoutumée, ce projet suscite des agitations et des contestations de la part de certains non agréés habitués aux fraudes et sentant leurs vils intérêts menacés par le nouveau système de tracking des véhicules nommé MERIS.

En quoi consiste MERIS.UP TOGO ?

MERIS est un système de tracking de véhicule qui a pour objectif de réduire les irrégularités liées aux véhicules en transit vers les pays de l'hinterland et aussi d'identifier les responsables de ces irrégularités. Le système est basé sur une technologie de contrôle par micro puce UHF RFID couplée à un code-barres (code QR)

Les véhicules en transit ayant tous, selon leur pays de destination, un itinéraire bien défini par la Douane, des points de contrôles ont donc été créés sur chaque itinéraire jusqu'aux différents points de sortie. Le non-respect de ces itinéraires est de ce fait considéré comme une irrégularité douanière ou un acte frauduleux.

LES AVANTAGES DE MERIS

Ce projet validé par les Commissionnaires agréés en Douanes va faciliter les contrôles à la douane, augmenter les recettes douanières. Aujourd'hui, avec l'effectivité de l'Office Togolais des Recettes (OTR), les recettes fiscales vont augmenter.

Pour ce qui est du public ou des usagers des Douanes, MERIS va permettre de rassurer les consommateurs des pays de l'hinterland. Une initiative très capitale si l'on veut réellement faire rentrer des recettes fiscales et faire ainsi face

aux besoins budgétaires.

Outre l'augmentation des recettes fiscales et le bénéfice des Consommateurs, MERIS permettra aux Commissionnaires Agréés d'éviter les contentieux (amendes), de servir de preuve pour justifier la bonne fin des opérations de transit ou la sortie effective des véhicules du territoire douanier. En procédant ainsi, même les syndicats des conducteurs pourront former leurs membres sur la déontologie de leur profession notamment en ce qui concerne le respect des itinéraires légaux en matière de transit.

DU FONCTIONNEMENT DE MERIS

Le système de tracking de véhicule MERIS se déroule en quatre (4) étapes.

Etape 1 : Pour bénéficier des services du système MERIS, vous devez payer une quittance de 10.000 FCFA à la banque au moment du paiement du DFU.

Etape 2 : Rendez-vous ensuite au Parc au Bureau de MERIS Togo munis d'une copie de bordereau de versement de la banque et d'une copie de la fiche de déclaration T1 pour vous faire enregistrer.

Etape 3 : Après l'enregistrement, un agent de MERIS apposera un code barre (Code QR) et une étiquette radio (puce RFID) sur le pare-brise du véhicule dont la fiche de déclaration a été enregistrée et procédera au premier scan marquant le lancement du convoyage.

Etape 4 : Le véhicule est ensuite scanné aux divers points de contrôles (exemple Tsévié, Kara) et de sortie (Cinkasse, Sanvee Kondji, Tohun, Kodjoviakope etc) par les agents de MERIS Togo tout au long de votre itinéraire.

FRAIS DE DECHARGE DE T1

LIGNES	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF
CINKASSE	13.000 FCFA	10.000 FCFA
KETAO	15.000 FCFA	12.000 FCFA
KAMBOLE	13.500 FCFA	13.000 FCFA
AFOLE	13.500 FCFA	10.500 FCFA
TOHOUN	13.500 FCFA	13.500 FCFA
KPADAPE	18.000 FCFA	15.000 FCFA
NOEPE	18.000 FCFA	15.000 FCFA
KODJOVIAKOPE	25.000 FCFA	20.000 FCFA
SANVEE-CONDJI	25.000 FCFA	25.000 FCFA

Zozo

DIPLOMATIE : INDIGNATION ET AMERTUME

Un reportage de CNN montrant des migrants vendus aux enchères en Libye a provoqué une forte émotion, suscitant des réactions indignées en Afrique et à l'ONU.

On y voit notamment, sur une image de mauvaise qualité prise par un téléphone portable, deux jeunes hommes. Le son est celui d'une voix mettant aux enchères 'des garçons grands et forts pour le travail de ferme. 400... 700...' avant que la journaliste n'explique: 'ces hommes sont vendus pour 1.200 dinars libyens - 400 dollars chacun'. Le président de la Cédéao (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest), Faure Gnassingbé, a fait part de son indignation et de son amertume face à la vente de migrants-esclaves.

'Après concertation avec mes pairs de la sous-région ouest africaine, nous prendrons très vite des mesures hardies contre ce phénomène affligeant pour notre continent et l'humanité toute entière', a déclaré le président togolais.

La question devrait être à l'ordre du jour du sommet Afrique-Europe les 29 et 30 novembre à Abidjan.

@republiquetogo.com

INVESTISSEMENT : UNE DÉLÉGATION DU FONDS AFRICAIN DE GARANTIE (AGF) REÇUE PAR LE PREMIER MINISTRE



Séance d'échanges ce vendredi 17 novembre entre le Premier Ministre, Komi Selom Klassou, et une délégation de l'African Guarantee Fund (AGF). Conduite par M. Alex Bilko, son Président Directeur Général, elle a informé le Chef du Gouvernement togolais de la tenue à Lomé des conseils d'administration du Groupe AGF et du Fonds GARI (Fonds de Garantie des Investissements Privés en Afrique de l'Ouest).

Les conditions et les facilités mises en place par le gouvernement togolais pour favoriser l'implantation d'entreprises telles que l'AGF au Togo, ont été saluées par M. Bilko. Le PDG de l'AGF a ainsi annoncé au Premier Ministre, l'érection du siège du groupe dans la capitale togolaise. " Nous allons bientôt poser la première pierre de notre siège à Lomé, ce qui montre l'importance que nous accordons à ce pays pour le développement des petites et moyennes entreprises (PME) africaines ", a-t-il déclaré.

L'AGF est le premier Fonds de garantie panafricain. Ainsi, depuis 1994, fort de son partenariat avec les institutions bancaires, il est présent dans 38 pays en Afrique, dont le Togo, et il impacte de manière significative le développement, avec plus de 4300 PME bénéficiaires, 43 700 emplois supplémentaires créés et une place de choix accordée aux entreprises de jeunes (60% des entreprises appuyées sont gérées par des jeunes).

@republiquetogolaise.com

DIPLOMATIE : L'EGYPTE ET LE TOGO ENTENDENT RENFORCER LEUR COOPÉRATION PARLEMENTAIRE



L'ambassadeur de la République Arabe d'Egypte au Togo, M. Mohamed Karim Sherif était ce jeudi au siège de l'Assemblée Nationale Togolaise. Il a eu un tête à tête avec le président de l'institution, M. Dama Dramani. L'essentiel de leurs échanges a porté sur les relations bilatérales entre Lomé et le Caire. Le diplomate égyptien était notamment porteur d'un message du président du parlement égyptien à son homologue togolais. Une invitation à un voyage en Egypte en vue d'établir une coopération parlementaire entre les deux pays a été réitérée.

Mohamed Karim Shérif s'est réjoui des excellentes relations qui lient le Togo et l'Egypte. Celles-ci se traduisent par une forte amitié entre leurs deux dirigeants, mais aussi par la mise en œuvre de nombreux projets dans divers domaines. Un projet phare est actuellement en cours de finalisation. L'ouverture d'une ferme agricole moderne égypto-togolaise de culture du blé, du riz et du maïs, dans la préfecture de Tchaoudjo, a été annoncée mercredi en Conseil des ministres.

L'Egypte, qui fait son grand retour sur le continent, entend ainsi renforcer sa coopération sud-sud. Avec le Togo, elle se traduira en outre par le transfert de technologies et de compétences.

@republiquetogolaise.com

Zozo

ECONOMIE/ " ENSEMBLE LE TOGO " POUR RÉÉCRIRE UNE NOUVELLE PAGE DE L'HISTOIRE TOGOLAISE

Le mouvement "ensemble le Togo" a organisé un forum sur le campus universitaire à l'endroit des jeunes étudiants en particulier ceux des facultés des sciences économique sur l'économie bleu, l'économie de la connaissance et l'économie circulaire, afin d'imprégner les différentes couches socioprofessionnelles, des différents concepts de l'économie. Ce forum a pour objectif d'informer, de sensibiliser et de préparer les jeunes à entreprendre et à prendre leur destin en main, afin de créer eux même de la richesse ainsi que de la valeur ajoutée.



Soter Dovi, fondateur d' "Ensemble le Togo"

rer les jeunes à entreprendre et à prendre leur destin en main, afin de créer eux même de la richesse ainsi que de la valeur ajoutée.

Au cours de la rencontre, les échanges entre participants et d'imminents économistes ont permis de retenir, et de mieux comprendre les variantes de l'économie, à savoir l'économie de la connaissance qui fait référence au partage du bien matériel et sa division. Le conférencier démontre que le fait de partager le bien immatériel, signifie qu'on le multiplie. C'est la seule économie ou " le chômeur à plus de pouvoir d'achat que le salarié ".

L'économie bleue se réfère à une transformation des montagnes de déchets en montagne de richesse. Elle est fille de l'économie de la connaissance. Dans la pratique, il est question de partir des déchets du Café pour produire des champignons. Comme un autre exemple, l'on peut partir des déchets de la bière pour produire de la spiruline qui est un complément alimentaire très efficace.

L'économie circulaire quant à elle est l'économie de la transformation. M. Soter Dovi, fondateur d' " Ensemble le Togo ", Parle de l'installation à ce jour des unités de production sur le territoire national, notamment à Tsévié dans la préfecture du Zio afin de montrer aux jeunes togolais la faisabilité de la chose. A ce niveau, se réalise déjà des pratiques et des expérimentations. Avec des substrats, l'on produit par exemple des champignons. Il est principalement question de faire des jeunes togolais des entrepreneurs de demain. "Ensemble, le Togo" ambitionne d'écrire une nouvelle page de l'histoire du Togo. Pour ce faire, elle commence par un travail empirique pour ensuite rentrer dans le concret. Elle prône des idéaux de démocratie, de justice sociale et de développement

" Innovons, inventons et la nouveauté se chargera de la disparition de l'ancien. Cette philosophie s'applique également au système politique, ne vous préoccupez pas de ce que l'Etat va vous apporter, mais plutôt, de ce que vous allez apporter en tant que citoyen pour créer de la richesse et de valeur ajoutée. En partageant le savoir, vous devenez encore plus que si vous partagez le bien matériel. Ne tendez plus jamais la main pour recevoir la production des autres, mais produisez et devenez des donateurs à votre tour. Celui qui donne a toujours une longueur d'avance sur celui qui reçoit. L'économie de la connaissance n'a rien à avoir avec l'économie traditionnelle " a martelé M. Soter Dovi président fondateur de "ensemble le Togo" au cours de la rencontre (...)

Dodo ABALO

SANTÉ : FAUX MÉDICAMENTS : LA GENDARMERIE MET LA PRESSION SUR LES TRAFIQUANTS



La gendarmerie a saisi récemment un important lot de médicaments contrefaits. Les trafiquants ne se contentaient pas de recevoir la marchandise, mais ils avaient mis en place un petit atelier de conditionnement (emballages étiquettes, répliques assez proches des produits originaux). Sans doute un moyen d'éviter les contrôles douaniers. Aucune information n'a été donnée sur le type de 'médicaments' saisis et sur le volume de la prise.

Les contrefaçons inondent les marchés. Ils viennent généralement d'Asie. Au mieux ils ont un effet placebo, au pire ils présentent un vrai danger. L'Ordre des pharmaciens du Togo a beau prévenir les consommateurs, rien n'y fait.

Selon l'OMS, près de 40% des médicaments vendus au Togo seraient des faux.

@republioftogo.com

Célébration de la journée de l'industrialisation:
Le Togo plaide pour le renforcement de la zone de libre-échange africaine

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'industrialisation, le ministre de l'Industrie et du Tourisme, Monsieur Ihou Attigbé, a appelé les pays africains à l'effectivité de la Zone de Libre-Echange Continental (ZLEC) pour le renforcement de la compétitivité aux niveaux industriel et commercial.

Par Koudjoukabalo

"Instituée depuis 1989 par l'Assemblée générale des Nations Unies, la journée du 20 novembre de chaque année interpelle les peuples africains en général et les premiers responsables que nous sommes en particulier, à reconnaître qu'il n'y a pas de développement durable sans un développement industriel conséquent", a dit M. Ihou.

Jugeant de la pertinence du thème de cette année qui est " Développement industriel africain : une condition préalable pour une zone de libre-échange continental efficace ".

Le ministre a indiqué que l'industrialisation reste un des moteurs de croissance et un défi pour le continent africain. Elle crée la richesse et l'emploi, développe les compétences, encourage l'innovation, ajoute de la valeur, augmente la productivité du travail et permet de faire des avancées technologiques dans pratiquement tous les secteurs de l'économie notamment l'agriculture, le bâtiment, les transports, la finance, les services, etc.

"C'est pour ces raisons que le



Une vue de l'assistance lors de la célébration.

Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, dans la mise en œuvre de sa vision du développement industriel de notre pays, encourage l'implantation des industries sur toute l'étendue du territoire, aussi bien en zone franche que sous le régime douanier. En témoigne l'inauguration en juillet dernier de la cimenterie de Kara. Aussi a-t-il donné des instructions précises pour l'accélération du projet des agropoles pour la transformation des produits issus de notre agriculture", a affirmé le Ministre.

Pour le Togo, l'industrialisation de l'Afrique, doit demeurer au cœur des politiques de développement et une condition sine qua non en vue de la réalisation d'une croissance inclusive et durable.

Pour parvenir à ce pari, il est important d'instaurer une zone de libre-échange à l'échelle continentale (ZLEC), en d'autres termes, développer les échanges sud-sud.

Les plus hautes autorités des pays africains l'ont bien compris. C'est pourquoi à la 25^e session ordinaire de la conférence de l'Union Africaine tenue à Johannesburg en Afrique du Sud, les chefs d'Etats Africains ont décidé de mettre en place la Zone de Libre-Echange Continental (ZLEC).

"Avec la ZLEC, les dirigeants africains visent, entre autres, à créer un seul marché continental pour les biens et services, la libre circulation des hommes et femmes d'affaires et des investissements en vue de développer le commerce intra-africain. La ZLEC renforcera donc la compétitivité aux niveaux industriel et commercial", estime M. Ihou qui relève que selon les études de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), la ZLEC permettra à terme la création d'un marché intégré à 54 pays avec des consommateurs de plus d'un milliard de personnes, large marché qui sera

exempté de droits de douanes et des barrières non tarifaires.

"Aujourd'hui, il n'existe plus de doute sur le fait que le décollage de nos économies est ralenti par la forte concurrence que subissent nos produits sur le marché international. Malgré ces difficultés, il y a des femmes et des hommes courageux, qui ont investi et continuent d'investir dans l'industrie", a conclu le Ministre qui n'a pas manqué de saluer les opérateurs économiques de notre pays pour les efforts consentis pour le développement de ce secteur, parfois dans un environnement hostile. Pour lui, le Gouvernement garde un regard attentif et vigilant sur les difficultés que traversent en ce moment l'ensemble des secteurs économiques productifs et son soutien ne fera pas défaut dans le dessein de faire traverser sereinement la période de crise actuelle.

Il a aussi salué l'Accord de Coopération qui existe entre le Togo et l'ONUDI dans le cadre du Programme Pays et ceci conformément à la recommandation faite par la 15^{ème} session de l'ONUDI, qui stipule que : " la Conférence charge l'ONUDI d'aider les Etats membres à atteindre des niveaux supérieurs de développement industriel inclusif et durable, dans le but notamment d'accroître et de diversifier la valeur ajoutée manufacturière, de renforcer les capacités entrepreneuriales et technologiques nationales aux fins d'un développement durable."

Droits de l'Homme :
Les ODDH, des boutiques d'alimentation générale

Dans les boutiques d'alimentation générale, on y trouve tout. Des boîtes de conserves aux piles, de la poissonnerie aux sacs de riz et du haricot. Bref, tout y est ; un supermarché en miniature et tout près de la ménagère. Et c'est l'aspect des ODDH au Togo aujourd'hui.

Par Crédo TETTEH, in LE MÉDIUM
N° 0163 DU 17 AU 23 MARS 2015

Depuis un certain temps, les organisations de défense des droits de l'homme (ODDH) dans notre pays ne cessent de faire du boucan, la plupart du temps sans raison mais en toute déformation et perte d'objectifs et de mission. Les ODDH se sont mutées en partis politiques sinon en partenaires techniques des regroupements politiques tant elles considèrent les populations comme du bétail. Il ne faut surtout pas que les populations comprennent réellement quelles sont le rôle et les missions des ODDH.

Pour cela, il suffit de mentir et d'abrutir les populations en leur faisant croire que défendre les droits de l'homme équivaldrait à s'acoquiner avec les hommes politiques surtout ceux de l'opposition, ceux-là qui



désespérément cherchent à conquérir le pouvoir et à l'exercer à leur manière.

En 2012, nous avons assisté à un mariage entre les ODDH et les politiciens. Une erreur qu'on a tenté toujours de masquer pour que les populations ne leur demandent pas de compte.

Les effets de ce mariage de façade et surtout d'intérêts malsains se sont, pour rappel, fait sentir lors de l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat ou " affaire Kpatcha Gnassingbé ". C'était la bonne saison ou la saison juteuse et grasse de certains acteurs des droits de l'homme avec au

devant pour la plupart des organisations existantes des juristes, des avocats et compagnies. La mayonnaise ayant pris chez certains, les usurpateurs des droits de l'homme en ont profité pour se la couler douce. Non seulement la moisson était abondante mais également il y avait beaucoup d'ouvriers.

Les ouvriers ici n'étaient pas peu comme dans la Bible. Parlant toujours de la grande période de " l'affaire Kpatcha Gnassingbé " avec les dénonciations de tortures, les ODDH avaient de la matière. Certains acteurs consciencieux et qui avaient justement compris leurs

missions, ont pu heureusement jouer leur partition.

Ils ont pu rendre visite aux présumés acteurs et par des plaidoyers responsables et non enfantins ont su obtenir des choses, beaucoup de choses qui aujourd'hui nous permettent de dire sans frémir que le travail des ODDH est dévalué, dépouillé complètement de sa matière première. On fait plutôt du business et de l'escroquerie avec les droits de l'homme. Bref, on se sert des droits de l'homme à d'autres fins.

Les ODDH, les intermittents du spectacle politique au Togo

A observer les sorties et les actions sur le terrain des ODDH, on a comme l'impression que les premiers acteurs des droits de l'homme ont perdu tout repère. Ils sont devenus de nos jours des intermittents de spectacles politiques. Car, les ODDH ont laissé carrément leur travail, leur mission de sensibilisation aux principes directeurs des Droits de l'Homme pour être des supers vendeurs d'illusion.

On s'offre aux politiques qui habiles, les manipulent et leur demandent l'impossible. Dans leur

Suite à la page 7

Droits de l'Homme : Les ODDH, des boutiques d'alimentation générale

Suite de la page 6

rôle d'intermittents du spectacle politique au Togo, les ODDH ont subitement oublié leur rôle d'éveil et de proposition pour un monde plus humain où la personne humaine est respectée dans ses droits et valorisée.

Les ODDH qui sont aujourd'hui le dindon de la farce, veulent s'immiscer dans l'organisation ou dans le processus électoral. Certaines des organisations sont même allées jusqu'à demander l'arrêt du processus électoral enclenché par des manifestations de rue et de sit-in devant le siège de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Aussi n'ont-ils pas digéré que certains partis politiques aient accepté de se présenter aux élections et de jouer ainsi leur rôle.

Du rôle des acteurs des droits de l'homme, ils sont arrivés à des empêchements des droits de l'homme. Certains acteurs des Droits de l'homme ont carrément oublié qu'ils ne peuvent organiser des élections ni l'empêcher. Toutefois, ils pourront souhaiter des élections sans violences et pour cela, normalement ils doivent y contribuer par des actions de sensibilisations sur le terrain sans pour autant chercher à diriger les votes.

Les contributions des ODDH à la dévaluation des actions de rue

Tels des marchands d'illusion, les ODDH dans leur globalité ont plus contribué à dévaluer la force ultime

de pression qu'est et demeure la rue. Après avoir marché des années durant aux côtés des politiques qui ne font rien sans rien, les acteurs des droits de l'homme n'ont plus aujourd'hui d'autres ressources.

La dernière trouvaille fut d'aller s'asseoir devant la CENI pour soi-disant obtenir l'arrêt du processus électoral. La vingtaine de manifestants est la preuve que la rue est dévaluée et que le commun des mortels est fatigué de crier pour crier, le citoyen togolais est en tout cas fatigué d'être abusé et de servir de tremplin pour certains qui ne portent pas tous leurs aspirations. L'effectif présent la semaine passée devant le siège de la CENI démontre aussi que les promoteurs de ce sit-in de honte ne représentent absolument rien sinon ils auraient été massivement suivis, il y aurait eu un monde fou à leurs côtés. Somme toute, ils ont été mis devant le fait accompli. Et toute honte bue, ils devaient se rappeler les fondamentaux des droits de l'homme.

Les qualités incontournables des ODDH

S'il est reconnu que les ODDH dans leur essence première jouent un rôle considérable dans l'humanisation de la vie sociopolitique, il est à rappeler que la plupart des ODDH exerçant au Togo ont, un tant soit peu, oublié leurs qualités incontournables que sont la neutralité ou l'impartialité, l'objectivité, l'indépendance politique et économique, la

crédibilité, le professionnalisme. Malheureusement dans notre pays, très rares sont les ODDH qui font leur domaine de définition les qualités qui devraient être les leur et citées plus haut.

Nécessité d'aller aux Etats Généraux des droits de l'homme

Avec la floraison des ODDH, la cacophonie observée sur le terrain, la roublardise de certains de ses acteurs et la politisation à outrance de la question des droits de l'homme, il sied de proposer la tenue au Togo des Etats Généraux des droits de l'homme. Une occasion pendant laquelle tous les acteurs impliqués à divers niveaux devront sérieusement réfléchir sur leur travail et surtout chercheront à dépoussiérer leurs milieux tant ils sont actuellement infectés par des aventuriers, ceux-là qui font de la défense des droits de l'homme un tremplin pour la chose politique et s'enrichir au dos des populations.

Il s'agira également au cours de ses Etats Généraux de leur rappeler leurs rôles, de les cadrer et de revisiter ensemble avec eux les principes fondamentaux des droits de l'homme que sont l'universalité, l'inaliénabilité, l'indivisibilité et l'interdépendance. Ils devront également se souvenir qu'ils ont pour but de préserver, de promouvoir et de consolider l'égalité, la liberté, la justice et la paix entre les êtres humains sans aucune distinction.




Ma communauté prendra part à

**La plus grande célébration
Entrepreneuriale à travers le monde!**



TECHSTARS
**GLOBAL
STARTUP
WEEKEND
2017**

LOME
17, 18 et 19 novembre 2017
Bluezone, Cacavéli

KARA
24, 25 et 26 novembre 2017
Ecole CIB - INTA, Kara

WhatsApp:
+ 228 - 90.22.64.77 / 90.49.29.38

Inscription sur:
www.up.co/communities/togo/lome
www.up.co/communities/togo/kara

FAIEJ
Fonds d'Appui aux Initiatives
Economiques des Jeunes

update concept

Google for Entrepreneurs
Partner Network

appear.in

**Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire**
"Le Médium"
**dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.**
Prochaine parution
le mardi 27 Novembre 2017

COMMUNIQUÉ



Togotelecom

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*1#

2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE *145*6*3*2*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

